

**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2022.

Réalisations 2022:

L'année 2022 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- Mise en place du circuit récréo-forme au coût de : 21 592.31\$ (subvention de 18 315\$) ;
- Aménagement d'une station de lavage de bateaux au coût de : 18 160\$ (subvention de : 13 519\$);
- Achat d'une chargeuse-rétrocaveuse au coût de: 226 421\$ (payé à même le surplus accumulé);
- Travaux sur le chemin de Gray Valley au coût de 32 044\$ (Subvention de 31 300\$);
- Achat de signalisation « traverse d'écolier, etc. » au coût de : 9 348\$;

D'autres réalisations et décisions ont marqué l'année 2022 :

- Poursuite de l'application du remboursement des frais de non-résidents pour la pratique d'une activité physique sportive aux adultes en plus des enfants;
- Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie volet redressement au montant de 1 148 253\$ pour des travaux sur le chemin de la Rouge estimé à 1 350 886\$;
- Signature d'une entente intermunicipale relative aux véhicules et à l'équipement incendie de la caserne de Montcalm;
- Dépôt d'une demande conjointe de subvention pour l'achat d'équipement et des véhicules incendies dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale au montant de 182 400\$;
- Octroi d'un mandat à un ingénieur pour des travaux de stabilisation de 2 portions de la berge de la rivière Rouge sur la rue du Fer-à-Cheval et dépôt d'une demande de subvention pour une section (montant à confirmer);
- Octroi d'un mandat à l'Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon au montant de 20 203\$, pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable et pour déposer une demande d'aide financière;
- Octroi d'un mandat à un ingénieur pour la préparation des plans et devis pour la mise à jour de la distribution électrique à l'hôtel de ville et l'acquisition d'une génératrice et autorisation à la directrice générale de procéder aux appels d'offres en ce sens;
- Adoption d'un règlement visant à encadrer les résidences de tourisme et d'un règlement interdisant la distribution de certains sacs en plastique à usage unique dans les commerces;
- Adoption d'un Plan d'action environnemental;
- Démission de Madame Fanny Véronique Couture en tant que mairesse en date du 17 juin 2022.

Rapport du vérificateur externe :

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la firme Amyot et Gélinas, auditeur de la municipalité a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés donnaient, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Résumé de la situation financière :

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 472 907\$ en 2022 un surplus cumulé libre de 1 044 551\$ (incluant le surplus de 2022) et des dettes totalisant 1 000 225\$.

Benoit Chevalier, maire.